

LA PRISE EN CHARGE DES PATIENTS PRÉSENTANT UN COVID LONG

A qui s'adresse ce programme ?

Le programme s'adresse aux **patients présentant des symptômes prolongés suite à une infection liée à la COVID-19 de l'adulte**, tels que :

- **COMPLICATIONS VISCÉRALES** (sans insuffisances respiratoires graves) **et/ou NEUROLOGIQUES**, souvent séquellaires de séjours prolongés en réanimation.
- **SYMPTOMES GÉNÉRAUX** (*douleur, fatigabilité, plaintes cognitives, céphalées, anxiété, troubles du sommeil, dyspnée, troubles cutanés ...*) **ou NEUROSENSORIELS** (*perte du goût et/ou de l'odorat*), pouvant survenir après une forme mineure, chez des patients n'ayant pas été hospitalisés.
- **TROUBLES PSYCHOLOGIQUES**

Cette prise en charge peut s'effectuer soit **en hospitalisation de jour ou en hospitalisation complète**.

Le CRF de la Hève : Établissement référencé par l'ARS

Le CRF de la Hève a obtenu l'accord de l'ARS de Normandie pour être l'établissement de référence sur le territoire normand.

Comment nous adresser un patient ?

La demande d'admission doit être adressée prioritairement via trajectoire ou bien par courrier lorsqu'il s'agit du médecin référent.

Le patient peut retirer un dossier de pré-admission sur le site internet ou auprès du secrétariat médical.

Comment se déroule la prise en charge ?

Le CRF de la Hève intervient auprès de patients « très complexes » en proposant un programme de soins et de réadaptation personnalisé sur un temps défini dans le cadre d'une prise en charge pluridisciplinaire.

Le médecin MPR établit un bilan d'entrée et définit un projet : Evaluation des déficiences respiratoires, cardiovasculaires, cognitives et psychologiques, motrices de la déglutition ou de la voix. Le bilan permet de définir un programme de rééducation personnalisé.

L'équipe pluriprofessionnelle accompagne le patient dans la réalisation de son projet de rééducation, en interface avec le médecin MPR coordinateur.

Le médecin MPR peut faire appel à des médecins spécialisés (cardiologie, pneumologie, neurologie, médecine interne), dès lors que des explorations, bilans, imagerie, conseils sont nécessaires pour garantir la qualité et la continuité de la prise en charge.

Conformément aux modalités de fonctionnement d'établissement SSR, **le médecin MPR s'inscrit dans une communication et une coordination efficaces** avec les spécialistes de recours et le médecin traitant du patient.

L'équipe pluriprofessionnelle accompagne également l'entourage, les aidants familiaux dans une perspective de réadaptation au mode de vie habituel du patient.

PRISE EN CHARGE SUR LE PLATEAU TECHNIQUE

kinésithérapeutes, éducateurs médico sportifs

- Rééducation à l'effort et prise en charge de la fatigabilité
- Prise en charge du syndrome d'hyperventilation associé ou non à de la dyspnée
- Prise en charge des troubles dysautonomiques (coordination plateau technique et diététicienne)
- La prise en charge de la douleur (en coordination avec la psychologue)

PRISE EN CHARGE PSYCHO-NEUROLOGIQUE

- Prise en charge des troubles somatiques fonctionnels (coordination entre la psychologue et le neuropsychologue)
- Prise en charge des manifestations neurologiques

PRISE EN CHARGE ORTHOPHONIQUE

en collaboration avec la diététicienne, le neuropsychologue et la psychologue

- Prise en charge de la dysphagie et de la dysphonie
- Prise en charge des symptômes d'agueusie et d'anosmie

PRISE EN CHARGE PSYCHOLOGIQUE

- Traitement et accompagnement du syndrome de stress post-traumatique

ACCOMPAGNEMENT AU RETOUR A DOMICILE

ergothérapeutes et assistante sociale